

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de CHAMPILLON

dossier n° DP05111925S0003

date de dépôt: 27/01/2025

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: Monsieur LANOTTE Mathieu

pour: installation d'une serre de jardin et d'un
appentis

adresse terrain: 7 Rue Bel Air 51160 Champillon

Arrêté n° 2025-09

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de CHAMPILLON

Le maire de CHAMPILLON

Vu la déclaration préalable présentée le 27/01/2025, par Monsieur LANOTTE Mathieu, 7 Rue Bel Air 51160 Champillon ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet d'installation d'une serre de jardin et d'un appentis
- Située 7 Rue Bel Air 51160 Champillon ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23/02/2017, modifié le 05/03/2024 notamment le règlement de la zone UB ;

Considérant que le terrain est soumis au Plan de Prévention des Risques Naturels de Glissement de terrain, notamment le règlement de la zone bleu ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à CHAMPILLON, le 05/02/2025

Le maire,

BEGUIN Jean-Marc

